Protocole d'accueil des élèves – Crise du COVID 19

Validé le lundi 4 mai 2020

En préambule

Face aux incertitudes et craintes éventuelles, chacun d'entre nous aura à s'impliquer et faire preuve de discernement, d'attention, de respect et bienveillance pour que tous les enfants vivent cette situation de la meilleure manière.

L'intérêt de ce retour des élèves à l'école est **autant scolaire que psychologique**. L'erreur serait de vouloir rattraper le retard pédagogique engendré par l'absence des enfants. Il conviendra d'abord de revenir sur les éventuelles nouvelles notions abordées lors de la continuité pédagogique pour s'assurer de leur acquisition puis de continuer le programme au rythme des élèves.

Ce retour progressif des élèves dans les classes à partir du 11 mai s'appuie sur les principes suivants énoncés par le Ministre de l'Education nationale :

Il a été acté que le principe de volontariat et de non obligation de la part des familles soit retenu, avec la possibilité d'une poursuite de l'enseignement à distance.

La pré-rentrée des enseignants se fera le 11 mai dans les locaux scolaires ;

La rentrée progressive se fera à partir du 12 mai pour les élèves ;

Les groupes d'élèves seront limités à 15 élèves par classe et par enseignant.

****

Ces derniers jours, de nombreux échanges ont eu lieu avec nos partenaires habituels : la commune de Montaigu Vendée, la direction de l'enseignement catholique et les autres écoles du secteur. Toutes ces concertations nous ont permis de définir le protocole suivant.

1. Accueil des élèves

Face à cette limitation d'accueillir seulement 15 élèves par classe, nous instaurons l'organisation suivante :

- Deux groupes seront constitués dans chaque classe.
- Le retour à l'école se fera sur le principe de 2 jours école/2 jours maison (choix acté par l'ensemble des écoles de Montaigu Vendée).

Ecole Privée Saint Joseph
Boufféré

Année 2019/2020

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Tous les niveaux	½ groupe B	½ groupe B	½ groupe A	½ groupe A

A partir du mardi 5 mai, chaque famille sera destinataire d'un document en ligne afin de valider ou non le retour à l'école.

La constitution des groupes sera faite en respectant les fratries (ordre alphabétique).

Chaque enseignant vous enverra un message pour vous indiquer dans quel groupe se trouve votre enfant.

Cette organisation sera maintenue tout le mois de mai. Elle sera éventuellement modifiée si besoin à partir du mardi 2 juin (nouvelle enquête fin mai).

En cas d'absence d'un enseignant, ses élèves seront au mieux répartis dans les autres classes, dans la limite des places disponibles. Si cela n'est pas possible, la continuité pédagogique devra se dérouler à distance, à la maison.

Pour les enfants restant à leur domicile, la continuité pédagogique à la maison sera allégée (moins d'échanges famille-école), étant donné que les enseignants seront déjà en classe.

Important.

Sur cette base du volontariat, chaque famille va donc être amenée à choisir entre le retour à l'école et la continuité pédagogique à la maison. Nous vous demandons que ce choix soit, dans la mesure du possible, définitif jusqu'au vendredi 29 mai. Cela pour des questions évidentes d'organisation.

2. Entrées et sorties des écoles

L'arrivée et la sortie des écoles doivent être organisées afin d'éviter un rassemblement trop important des enfants et des parents à l'entrée des établissements scolaires. Les arrivées et les sorties des classes s'organiseront sur trois lieux différents et cela afin éviter autant que possible les croisements d'élèves et de familles.

Concrètement :

Entrée maternelle : les 3 classes de maternelle

Entrée principale : les classes de CP ; CP/CE1 ; CM2 et CE1

Entrée portail latéral : les classes de CE2 ; CM1a ; CM1b ; GS

22 rue Saint Joseph
Boufféré 85600 Montaigu Vendée
Tél : 02 51 48 90 06 / Mail : st.jo.bouffere@free.fr
Site internet : bouffere-stjoseph.fr

A noter, afin de ne pas multiplier les contacts, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire. L'accueil des enfants pour les PS et MS se fera dès le portail d'entrée maternelle.

Informations

Le jour de la rentrée, les enfants bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation sociale, les mesures barrières et l'hygiène des mains. Cette éducation sera adaptée à l'âge des enfants.

3. Aménagement et entretien de notre école.

L'établissement scolaire va être aménagé de façon à ce que les conditions sanitaires minimales soient réunies.

- Un affichage des consignes sanitaires sera mis en place dans les locaux.
- Tous les adultes porteront en permanence leur **masque ou visière** (y compris sur la cour).
- **Aucune personne autre que l'équipe éducative et les élèves ne pourra rentrer dans l'école**, sauf avec autorisation du directeur.

Conformément à l'annonce du Premier Ministre du 28 avril, **le port du masque sera proscrit pour les enfants**, sauf si les symptômes de maladies apparaissent en cours de journée, le temps que les parents viennent rechercher leur enfant.

En classe et sur la cour :

Chaque élève et chaque membre du personnel de l'établissement scolaire sera en mesure de procéder à un lavage des mains (eau, savon liquide, papier à usage unique) au minimum à l'arrivée à l'école avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées.

Chaque élève utilisera des gobelets personnels ou une gourde marquée à son nom.

Le matériel personnel devra être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.) et conservé ensuite dans son sac. Il ne devra pas être partagé.

Les récréations seront organisées en évitant les croisements des élèves sortants et des élèves entrants.

Durant les récréations, dans la mesure du possible, nous veillerons à faire respecter les distances de sécurité pour les jeux extérieurs, d'interdire les jeux de contact, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets (ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées).

La règle de distanciation sociale dont le principe est le respect des distances minimales (1 mètre au moins de chaque côté notamment pour les tables) sera mise en place dans la mesure du possible.

Les locaux :

Les locaux seront largement et régulièrement aérés selon le mode d'ouverture des fenêtres.

Un nettoyage de l'établissement (salles de classe mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé plusieurs fois par jour avec les produits adéquats.

Particularité de la maternelle :

L'accueil des maternelles nous pose question tant en termes sanitaire que pédagogique. La distanciation sociale ne pourra pas être en permanence tenue et la pédagogie qui est pour l'essentiel basée sur de la manipulation, sera perturbée.

Les ateliers devront donc être désinfectés après chaque utilisation (Pas d'utilisation des coins « jeux », des coins « lecture »,…). De même, les jeux de cour (structure, trottinettes…) ne seront pas accessibles et les jeux collectifs interdits pendant les récréations.

Ainsi, dans la mesure du possible, nous demandons aux familles de PS et MS de venir chercher leur enfant à l'issue de la matinée (avant ou après la restauration), voire en fonction de leur disponibilité de ne pas les remettre à l'école pendant cette période.

Apparition de symptômes :

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à l'éviction immédiate de l'enfant.

En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.

En cas de symptômes évocateurs, les parents de l'enfant seront avertis et devront assurer la réalisation d'un test de dépistage chez leur enfant. L'enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.

4. **Le rôle des parents.**

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée au retour à la maison. Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

Liste des symptômes évocateurs	Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,…

Je reste à votre écoute pour tout complément d'informations.

Bien cordialement

C.DURAND

22 rue Saint Joseph
Boufféré 85600 Montaigu Vendée
Tél : 02 51 48 90 06 / Mail : st.jo.bouffere@free.fr
Site internet : bouffere-stjoseph.fr